

**Arrêté du 5 août 2015 portant cessation de fonctions et nomination  
(régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal d'instance de Tulle**

**NOR : JUSB1519503A**

La garde des sceaux, ministre de la justice,

*Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;*

*Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le garde des sceaux, ministre de la justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;*

*Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;*

ARRÊTE

**Article 1**

M. Franck BRILOT, greffier du 2ème grade, est, à compter de la date du présent arrêté, nommé régisseur suppléant au tribunal d'instance de Tulle.

**Article 2**

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de Limoges, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait, le 5 août 2015.

La garde des sceaux, ministre de la justice,  
Par délégation l'adjoint auprès de la  
sous-directrice des ressources humaines des  
greffes,

**Claude BRULIN**